

Lutte contre les espèces nuisibles



Campagne de lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz sur sa propriété, vous devez vous inscrire sur www.polleniz.fr.

Pas d'inscriptions en mairie.

Limiter la prolifération des chenilles

L'intervention de Polleniz se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année, chez tout particulier s'étant inscrit.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique ...

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Lutte contre les frelons asiatiques

Si vous suspectez l'existence d'un nid de frelons :

- > Contacter votre mairie pour l'informer de la découverte du nid (communiquez la localisation précise (adresse) et vos coordonnées).
- > Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à **Polleniz**.
- > Une entreprise spécialisée interviendra sur demande de Polleniz dans les meilleurs délais pour procéder à la destruction. L'intervention vous sera facturée 40 € quel que soit le montant de cette dernière (de 85 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid) ; le reste sera facturé à Cap Atlantique.

Attention : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique et restera donc à votre charge.



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

